



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires**

Aurillac, le 10 juillet 2023

Dossier n° : AE 23.0313

Demandeur : GAEC des 7 SOURCES

Date d'enregistrement de la demande : 26/05/23

Date limite de candidature : 25/08/2023

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/09/2023.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
PRUNET	48,74	LACOMBE Michel	Section D 385, Section E 166a,167,169jk,171jk,178,182, 183,184,189jk,190,191a, 192,194,195,196,200,201,202, 203,204,205,206,208,209k, 210k,211,216,217,218k, 219abcd,220,221,224jk,255a, 261,262,288,292,
CHALVIGNAC	13,85	DUFAYET Christine	Section ZN 11jk,29, Section ZO 10jklm,83jk,
CHALVIGNAC	11,01	TISSANDIER Maurice	Section E 95,101,102,296, Section ZM 3,5,8, Section ZO 5,
MEALLET	7,34	TISSANDIER Benoit	Section C 48,58,69,69jk,271,272,275jk, 884,988,
SOURNIAC	2,93	DUFAYET DE LA TOUR J-Paul	Section ZD 10jkl,12,62j, Section ZL 110,
MEALLET	16,97	CHARLES Françoise	Section C 12,31,34,59jk,831, Section D 95,96,222, 228jkl,442,443jk,726,744,759 jk,762,770,
MEALLET	28,82	M et Mme BANCOURT	Section C 11,13,18,24,40,41,44,60,62,111,1 009,1010,

			1012,Section D5,100,124,220,
PRUNET	9,73	LACOMBE Marie	Section E 157,158,160a,161jk,162, 163,164a,165jk,168,212,213k, 214ab, 215,225,258,263,275,
MEALLET	1,6	TISSANDIER B et LACOMBE M	Section C 42, Section D 444,446,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :
<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques
publiques/Agriculture/Politique foncière**